

Fédération Française de Shogi

Compte-Rendu d'Assemblée Générale du 19 Juin 2010

Etaient présents : Cheymol Eric, Valet Fabrice, Fortin Jean, Frédéric Pottier, Weimann Christophe, Wiel Nicolas, Marks Andy, Briffaud Benjamin, Osmont Fabien, Faber Sébastien, Semat Laurent, Mallet François, Roeloffzen Erik, Lamirault Thomas, Briffaud Martin, Tonnelier Gilles

1 - Introduction du président

Après 4 années d'existence, notre fédération vit aujourd'hui une nouvelle étape. Ces 4 années ont en effet permis la mise en place des outils de base nécessaires à une avancée significative dans notre objectif principal: le développement du shogi. En tant que président je ne peux être que satisfait que nous ayons pu en si peu de temps mettre en place ainsi une filière de fourniture de matériel, l'édition d'un livre de référence en français et un certain développement de nos clubs.

Il reste aujourd'hui beaucoup à faire, évidemment, mais je crois que nous pouvons nous satisfaire plus particulièrement de cette saison 2009/2010 et ainsi convenir ensemble d'une stratégie pour les années à venir. Ce sera l'objet de cette Assemblée et je souhaite qu'elle permette à tous d'exprimer leurs attentes, mais aussi leur engagement.

2 - Définition du corps électoral et du secrétaire de l'AG

La répartition des voix étant relativement équilibrée entre les associations et les non affiliés, le président propose que le corps électoral soit réparti à raison de 25% pour chaque association (ASA, ASP, HdJ) et pour les non joueurs affiliés à une association.

Décision

L'Assemblée accepte à l'unanimité le corps électoral ainsi défini.

En l'absence du secrétaire de l'association, est nommé secrétaire de séance Frédéric Pottier

3 - Approbation du Compte Rendu d'AG 2009

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2009 est approuvé à l'unanimité.

4 - Bilan moral de la saison 2009/2010

4.1 - Situation des Clubs

4.1.1 - Situation des clubs : ASA (Fabien)

La saison 2009/2010 s'est avérée assez positive pour l'ASA. Si le nombre de membres reste bas au regard des années fortes comme 1995 ou 2005, 2006, un véritable noyau de joueurs stables s'est constitué, permettant ainsi d'assurer avec pérennité un certain nombre d'activités et une séance de club hebdomadaire.

Au delà de ces séances hebdomadaires, le club a contribué à un certain nombre d'actions locales et nationales durant l'année:

- traditionnel Open de Colmar qui a accueilli un nombre plus important de joueurs (24) dont 12 locaux,
- un premier Open "jeunes" avec 8 participants
- Initiation hebdomadaire du shogi auprès de jeunes (CM1 - 3ème) au sein d'une école Colmarienne
- Animation mensuelle "jeunes" auprès d'une ludothèque locale
- Participation à Anim'Est et au festival du jeu de Cannes
- Dédicace du livre au Salon du Livre de Colmar
- Participation à la Nekonvention de Colmar, à la fête nationale du jeu à Horbourg et à l'Open de Go de Strasbourg

L'aspect administratif de l'association a subi quelques aléas suite au départ du trésorier passé sans passation correcte des comptes. Correction de ceux-ci en cours.

4.1.2 - Situation des clubs : ASP (Nicolas)

L'année passée a été marquée par des bouleversements au sein de l'ASP:

- les rencontres régulières de shôgi, suite au refus de nous accueillir du Café livre, ont été hébergées au sein de la Maison du Go, une structure multijeu au sein de laquelle les joueurs de shogi ont été hébergés en ayant souvent une attitude "sérieuse" par rapport à l'ambiance festive des lieux.
- la scène parisienne s'est brutalement vidée fin 2009 de l'ensemble des membres du dernier bureau de l'ASP (Erwann, Stéphane, Sébastien), qui sont allés au Japon et en Allemagne. L'activité shogi à la "Maison du Go" s'est éteinte avec le départ de Stéphane.
- le nouveau bureau (Nicolas, Samuel, Eric) élu en août 2009 a entrepris le transfert de l'association à Rueil Malmaison, qui nous offre depuis des locaux pour des rencontres régulières et des tournois.

- la situation est fragile (activité régulière faible, relations avec la ville de Rueil reposant sur un seul membre rueillois)... mais peut aussi bien se développer. La situation se modifiera en cas de retour sur Paris des anciens dirigeants de l'association.

L'ASP est constituée de 14 membres à jour de leur cotisation et avons réalisé depuis un an:

- 5 tournois dont :
 - un à Maison Alfort (mai 2009 ; 9 participants)
 - deux à Paris à la Maison du Go en juin 2009 (12 participants) et novembre 2009 (13 participants)
 - un à Rueil Malmaison en mars 2010 (20 participants)
 - le présent Championnat de France 2010
- participation à la Japan Expo 2009
- organisation au nom de la FFS, avec l'ambassade du Japon en France, d'une rencontre Echecs-Shôgi à Paris
- forte présence et organisation par Eric Cheymol au nom de la FFS de Festival de Cannes
- présentation du Shôgi auprès des Rueillois au cours du "Village des Associations" de Rueil Malmaison

En matière de patrimoine, l'ASP exprime un manque de pendules (l'ASP n'en possède qu'une). Ce manque est compensé par la mise à disposition de cinq pendules par l'AFS, de trois pendules par la FESA et de trois pendules par l'ASA pour l'organisation du Championnat de France. La constitution progressive d'un stock de pendules sera une des priorités de l'ASP pour les années à venir.

4.1.3 - Situation des clubs : HdJ (Benjamin)

Avec le retour de Benjamin en Anjou, il a été clairement possible de créer un pôle de shogi à Rochefort au sein de l'association Histoires de Jouer. Gilles avait déjà une certaine volonté et initié quelques joueurs, et la motivation a pu gagner en amplitude au cours de l'année. Un total de 9 joueurs de niveau homogène permet de faire des parties de manière hebdomadaires (club ou domicile). Grâce à la passion des membres, un inventaire assez complet permet au club d'être indépendant dans la plupart de ses modestes animations (3 horloges dont 2 privées, jeux d'initiation, jeu surdimensionné, dobutsu shogi donnés, achetés et fabriqués).

En plus des parties lors des soirées jeu de l'association HdJ, les joueurs ont réussi à faire vivre le shogi à leur manière :

- Organisation de tournoi : 1er Open de Rochefort, 1er Briffaud-sen, 1er SHOGI T
- Initiation d'une classe au dobutsu shogi suivi le lendemain d'une exposition Shogi / Go / Anafuda
- Prévision : continuité des tournois, animation/exposition dans une boutique et dans un parc, section shogi avec un cours mensuel ouvert au 7-15 ans suivi d'une libre pratique que de shogi.

4.1.4 – Situation des clubs : AFS

Aucune activité marquante concernant l'AFS. La situation financière est bonne.

4.1.5 – Autre

Une activité hebdomadaire à lieu sur Clermont-Ferrand. Elle concerne 3 à 4 personnes et est animée par François Mallet. Au cours d'animations exceptionnelles, 7 à 8 personnes ont pu s'initier au Shôgi.

4.2 - Animations / évènements de l'année passée

4.2.1 - Japan Expo 2009 (Nicolas)

La Fédération Française de Shôgi était présente sur un stand de la Japan Expo 2009, avec l'ensemble du bureau de l'ASP de l'an dernier : Erwann, Stéphane, Sébastien... et bien d'autres. Le shôgi a été présenté à de nombreuses personnes, dont Samuel qui est maintenant secrétaire de l'ASP. La Japan Expo est devenu une exposition de premier plan, un nombre de visiteurs doublant tous les deux ans (160 000 en 2009, 80 000 en 2007, 40 000 en 2005 etc.). La structure associative qui gérait l'expo depuis ses débuts a laissé place à une structure professionnelle depuis 2007.

4.2.2 - Nancy 2009 (Benjamin)

Suite à différents contacts pris avec la jeune organisation de la convention "Anim'Est" (4e édition), il a été décidé par l'ASA de participer à cet événement avec la présence d'un stand et de la présentation culturelle du shogi en conférence. Après différents soucis d'animateurs, Benjamin et son amie ont été recrutés en tant qu'animateur afin de compléter l'équipe. L'Anim'Est s'est révélé être une convention dynamique : 4000 visiteurs sur deux jours, nombreux stands, publique jeune et typé Nolife (musique, manga, animé, websérie, jeux vidéos, goodies).

Le stand a été très prisé, les panneaux ont été relativement bien mis en valeurs, les deux conférences bien suivies (une trentaine à chaque fois), beaucoup de curieux (environ 150 initiations sur le week-end) et un rythme très soutenu pour les animateurs (10h-19h avec peu de remplaçant).

Une méthode pour pouvoir tourner plus facilement a été mise au point : chaque animateur s'occupe d'une table (2 initiations ou simultanés), et s'il veut partir, un autre animateur libre lui prend sa table. De plus, la mise en relation entre visiteurs était fréquente (initiation de deux inconnus en même temps plus partie entre eux), ce qui a permis de faire tourner plus facilement l'équipe. Merci encore à la présence exceptionnelle d'Olwen et de Yann sur le stand qui ont permis aux autres animateurs de souffler lors de leur déjeuner.

L'organisation, bien qu'étudiante, est correcte et a accordé un défraiement total des animateurs au vu des animations (stand et deux conférences). Ce festival occasionne tant d'initiation qu'il est question de monter un club sur Nancy pour continuer à jouer ensemble (même profil que Cannes : des joueurs, mais pas de structure existante et dédiée).

Par contre, quelques enseignements peuvent être retirés de ce week-end :

- il faut être sûr de l'engagement de ses animateurs,
- prendre contact et établir rapidement un devis avec l'organisation,
- avoir des objectifs en accord avec les moyens humains et méthodologique.

A l'avenir, une équipe de 4 personnes minimum est nécessaire, ne serait-ce que pour espérer gérer les pauses repas dans des conditions correctes.

Fabien indique que 15 jeux ont été vendus à cette occasion. Malgré une communication autour de la prochaine publication du livre, aucune prévente n'a été assurée sur le stand. 41 contacts ont été pris. Aucune suite n'est connue à ce jour, hormis un frémissement strasbourgeois non abouti.

4.2.3 - Le Mans 2009 (Fabien)

Participation aux premières "rencontres de l'intelligences" ayant lieu en parallèle de l'open d'échecs du Mans. Il s'agissait d'une opération de lancement du livre organisée conjointement avec les éditions Praxéo.

3 auteurs étaient présents (Eric, Frédéric et Fabien). L'équipe d'animation a été renforcée par Benjamin et Gilles de HdJ.

Participation moyenne mais acceptable si l'on considère la période de l'année, et la nouveauté de l'évènement.

Les organisateurs ont exprimé le souhait de renouveler l'expérience en l'augmentant de l'organisation de quelques tournois, dont le shogi, avec soutien financier à ceux-ci.

4.2.4 - Cannes 2010 / Madoka (Eric)

Les joueuses professionnelles de Shôgi Madoka Kitao, Maiko Fujita et Yoko Kitao ont passé une semaine en compagnie des membres de la FFS !! Et quelle semaine !! Eric Cheymol eu la chance d'être présent à la fois à Paris pour la simultanée et à Cannes pour le Festival, je pense que ce séjour sera un excellent souvenir dans leur esprit !

Eric remercie pour leur participation (dans l'ordre chronologique) :

- Jacques pour son soutien, son efficacité et sa diplomatie de l'autre côté de la planète
- Florent, pour sa présence en tant qu'interprète lors de la rencontre échecs - shogi,
- Benjamin, Fred, Nicolas, Fabien, Gilles et Sébastien pour l'animation du stand shogi aux côtés des professionnelles :-)
- Sébastien, efficace comme toujours dans ton interprétariat, ainsi que dans l'apprentissage des règles de shogi à un joueur un peu difficile ce dimanche :-))
- Merci à Nicolas d'être venu à Cannes malgré son intervention récente.

Un petit bilan :

Le dobutsu shogi a connu un franc succès auprès des jeunes joueurs. Parmi les groupes d'enfant que nous recevons, une majorité de jeunes écoliers décroche au bout de 15 minutes d'explication des règles. Grâce au dobutsu shogi, les enfants restent passionnés tout au long

des 30 minutes de chaque séance et j'ai même vu une maitresse avoir du mal à convaincre les enfants quitter notre stand après 45 minutes de jeu ! Frédéric a rencontré un éditeur lors de l'animation IDTGV du train du retour, qui se propose de diffuser le dobutsu shogi en France ! Contact est pris, nous verrons s'il se concrétise.

Le stand shogi est présent au festival depuis 5 ans déjà, les joueurs d'échecs viennent maintenant volontiers nous voir et s'intéressent à notre jeu.

Parmi les joueurs venus jouer sur notre stand, Christine Flear multiple championne de France d'échecs, Anne Muller joueuse alsacienne très connue, Jean-Claude Moingt, président de la FFE, Christian Derieux que je connais depuis 25 ans et qui a acheté un dobutsu shogi sur ma simple recommandation et sans connaître les règles ! Christian s'occupe d'enfants pendant son travail, il est souvent à la recherche de nouvelles idées.

Les liens entre le shogi et les échecs deviennent réels, nous avons pu créer une demande auprès des joueurs d'échecs et également auprès des responsables locaux et nationaux.

Pascal Blanchet, président du club d'échecs de Cannes, a proposé que des rencontres régulières autour du shogi aient lieu dans son club d'échecs. Le club Cannes Echecs est l'un des plus grands clubs d'échecs de France. Les joueurs cannois de shogi n'auront pas à chercher un lieu de rencontre. Ce peut être le point de départ d'un club local :-)

Damir Levacic, figure importante de Cannes Echecs, s'intéresse au shogi par l'intermédiaire de son fils, qui a un talent prometteur pour le shogi, et par l'intermédiaire des photos que j'ai réalisées dans le cadre de son tournoi d'échecs.

Jean-Claude Moingt a proposé que notre livre soit référencé dans la liste des livres vendus sur le site de la FFE !!!

Madoka et Maiko ont participé le mercredi soir à un tournoi de blitz d'échecs organisé par Jean-Claude Moingt, président de la FFE. La fille d'Eric, Célia a même joué sa toute première partie "officielle" à la première ronde de ce tournoi, contre Jean-Claude.

Eric a également soutenu la FFE et Jean-Claude en participant aux trois tournois de blitz qu'il a organisés sur son stand.

4.3 - Livre Praxéo (Fabien)

Après quelques mois de retard mais une évolution nette par rapport au projet initial, un livre de 416 pages a été édité en Novembre 2009 avec Préface de Habu et accroche en 4ème de couv d'Almira Skripchenko, multi-championne d'échecs.

Le dernier relevé de droits d'auteurs indique un volume de vente de 303 exemplaires au 1er Juin 2010.

Le contenu est apprécié par ses lecteurs. Par contre le volume (et donc le prix) de l'ouvrage restent un frein.

Un message de félicitations pour le travail réalisé a été reçu de Yoshiharu Habu, Eisei Mejin.

4.4 - Evolution du classement ELO FESA (Nicolas)

Nicolas a proposé au cours de l'ESC/WOSC 2009 une proposition de modification du système "Elo" utilisé par la FESA, afin de rendre plus rapide la progression des joueurs. En effet, avec le système actuel, les joueurs ont énormément de mal à atteindre le classement des joueurs mieux classés qu'ils battent régulièrement. Cette proposition a ensuite été affinée avec le concours de Larry Kaufman, puis présenté à la FESA. Après d'autres mises à jour, ces propositions ont été soumises au vote de la FESA et acceptées. La date de mise en application de cette réforme n'a pas été communiquée par la FESA.

Les propositions adoptées étaient regroupées en deux groupes :

Groupe A:

1. abandon du système actuel de bonus (règle 11 qui octroyait un bonus de $[(\text{score} - 20 - 3n) * (25/n - 1)]$ aux joueurs ayant un score important au cours d'un évènement de n parties.
2. adoption d'un nouveau système de bonus, lorsque l'on gagne une partie, le gain de elo est le max des deux valeurs suivantes :
 - Le résultat de la formule de Elo existante
 - Le résultat de la formule suivante $d' = k \times (or - tr) / 160$ (arrondi à l'entier le plus proche)
3. dans la formule de Elo existante et dans le nouvelle formule de bonus d'
 - "or" est le elo de l'adversaire à l'issue du tournoi
 - "tr" and "k(tr)" sont le elo et le "coefficient k" du joueur dont le elo est mis à jour avant la partie
4. la formule d' n'est pas utilisée pour les joueurs n'ayant pas de classement définitif (lorsque "tr" est relatif à un joueur non classé)
5. la règle n°9 est abandonnée (coefficient $18/n$ utilisé pour les joueurs ayant un classement provisoire)
6. la règle n°10 est abandonnée (coefficient $(1+(n/18))/2$ lorsque l'on rencontre un joueur non classé)
7. pour chaque évènement, le calcul du elo est réalisé de façon itérative (comme actuellement).

Groupe B:

1. les joueurs ayant un classement définitif inférieur à 1800 se voient attribué après chaque partie un bonus d'activité égale à $(1800 - tr)/200$
2. le montant de ce bonus est ajouté au résultat de la formule générale ou de la formule de bonus d' si dessus avant que la somme soit arrondie à l'entier le plus proche
3. ce bonus ne peut être attribué que 100 fois max par joueur sur l'ensemble de leur carrière, à partir du moment ou la règle est mise en place.

7 pays ont participé au vote (France, Italie, Autriche, Suède, Allemagne, Royaume Uni, Norvège). Tous ont voté pour le "Groupe A" et les 4 premiers ont voté pour le "Groupe B", alors que les trois derniers votaient contre.

Les calculs de elo sont un peu complexes car réalisés de façon itérative en utilisant pour le calcul de chaque ronde le elo des joueurs en fin de tournoi... mais ça se gère. Des simulations gain/perte de elo pour un évènement fictif ont été présentées aux personnes présentes.

4.5 – Ventes de jeux (Fabien)

Conformément aux décisions de l'AG précédente, 200 jeux ont été commandés durant l'année. A ce jour, seulement 150 ont été livrés, ceux-ci suffisant aux besoins actuels.

72 jeux standards, 4 jeux d'initiation et 24 Dobutsu shogi ont été vendus durant l'exercice 2009/2010.

Le stock est actuellement de 82 jeux de shogi standard et de 16 jeux d'initiation.

4.6 - animation du Forum Internet

250 membres dont une vingtaine véritablement actifs

1000 messages durant l'année passée.

Fabien relève que les animateurs du site ne sont pas légion et remercie pour leur participation les quelques personnes qui y participent régulièrement.

4.7 - Autre

4.7.1 - ESC/WOSC (Nicolas)

Jean Fortin, Stéphane Aymonier et Nicolas Wiel étaient présents au ESC/WOSC 2009 à Stockholm. Les tournois (blitz, ESC et WOSC) se sont déroulés dans une bonne ambiance, avec 32 joueurs de 12 nationalités et 12 joueurs Dan. Les joueurs français se sont bien débrouillés, avec des résultats bien supérieurs à leurs espérances de gains:

- Jean Fortin, s'étant présenté au tournoi avec un elo de 1643 (2ème Kyu, 9ème meilleur européen). Il a créé la surprise tout d'abord en Blitz en se classant 2ème (premier européen) puis à l'ESC en devenant Champion d'Europe contre Carl Wartlick en finale. Il a été promu 1er Kyu.
- Stéphane Aymonier, a été le meilleur 6-10 Kyu au tournoi de blitz
- Nicolas Wiel a été le meilleur 6-10 Kyu au WOSC et promu 6ème Kyu

En conclusion, ce sont des évènements très intéressants et qui permettent de rencontrer de nombreux joueurs forts... mais pas obligatoirement hors de portée.

4.7.2 - Shangai (Benjamin)

Erwann Le Pelleter, Ant Huan Nguyen et Benjamin Briffaud sont partis représenter la France au tournoi international (Yingde Cup) de Shangai lors du mois d'août 2009 sous le nom d'équipe "Big Dragons".

Il s'agit là du deuxième tournoi international organisé par la ville chinoise, avec un tournoi par équipe et un tournoi individuel. Le niveau était très relevé (90 % de joueurs Dan), 60 % de chinois, 20 % de japonais, l'Europe présente au nombre de 4 équipes (Pays-Bas, Allemagne, Hongrie et France) et les résultats sont exceptionnels (8e de final pour l'équipe et 3e pour Erwann en individuel).

L'organisation sur place était très bonne (logistique, déroulement du tournoi, à côté), mais il y a eu des problèmes de communication en amont entre le capitaine et l'organisateur et au sein de l'équipe, ce qui a engendré des malentendus (remboursement de 300 € d'une personne et non de toute l'équipe, comportement de certaine personne).

Le tournoi est une grande réussite pour l'équipe de France dans son ensemble et retourner à ce genre de compétition ne peut être qu'enrichissant. Attention cependant à mieux préparer la venue auprès des organisateurs et des membres de l'équipe. Le capitaine doit prendre conscience de son rôle de représentant d'une équipe et fédérer l'ensemble de ses co-équipiers.

4.7.3 - Diffusion du Dobutsu shogi

La FFS a servi d'intermédiaire pour mettre en rapport un fabricant de jeu français, la société Rosebud, et Madoka Kitao. Si le projet de fabrication en France aboutit, nos coordonnées seront incluses à la feuille de règle.

5 - Bilan financier

5.1 - saison 2008/2009 pour approbation (Frédéric)

Les cotisations des membres sont maintenant à jour. Nous avons eu une grosse dépense : les panneaux d'exposition, ce qui explique que le solde du compte soit en baisse, par rapport à l'exercice 2007/2008. Les recettes concernant la vente de jeux ont compensé les achats. Nous avons un stock de jeu important qui devrait nous permettre de dégager des bénéfices. Le compte de l'association est créditeur de 1031,64 €.

5.2 - saison 2009/2010 pour approbation (Frédéric)

Pas de grosses dépenses cette saison, à part l'achat de jeux ; mais les ventes ont permis de dégager des bénéfices importants. Le solde du compte est créditeur de 1854,49 € soit une augmentation significative par rapport à l'exercice précédent.

5.3 - Quitus de l'Assemblée Générale (Secrétaire)

Décision

Quitus est donné à l'unanimité pour les deux exercices au trésorier.

5.4 – Budget prévisionnel hors investissement à voter (Frédéric)

Il n'a pas été présenté de budget prévisionnel. La FFS ne prévoit pas de dépenses importantes pour l'exercice 2010/2011. Nous prévoyons par contre des recettes sur les ventes de livres et de jeux.

6 - Propositions soumises à approbation

6.1 - Règlement fédéral de tournoi (Nicolas)

Voir le document utilisé dans le cadre du Championnat de France.

Ce règlement de tournoi a été élaboré par Fabien pour le Championnat d'Europe de Colmar, puis retravaillé par Fabien, Eric, Benjamin et Nicolas. Il comporte une partie générale et une partie particulière à adapter aux tournois. La partie générale est soumise à l'approbation de l'AG de la FFS.

Le but est de permettre aux participants des tournois de partager une base commune concernant les principales situations potentiellement litigieuses (ex: Jishogi, règles claires pour le classement des joueurs en fin de tournoi), tout en laissant à l'arbitre la tâche de juger en équité en cas de situations imprévues (et donc plus rares).

Pour mémoire, un règlement de Shogi est en élaboration par la FESA depuis des années, sur des bases similaires. La FFS en tiendra compte lorsque ce règlement international sera finalisé.

Décision

L'AG approuve le règlement à l'unanimité, afin d'être utilisé comme modèle pour les prochains tournois.

6.2 - Système de handicap fédéral (Nicolas)

Nous utilisons en France le système de classement elo de la FESA, dont le fonctionnement n'est pas satisfaisant. En particulier, l'étalement du niveau des joueurs est abyssal, et les progressions relativement lentes. Les règles FESA relatives aux handicaps conseillent des handicaps que nous jugeons déraisonnables (trop élevés). Nicolas a essayé d'élaborer un système proposant des handicaps "raisonnables" en fonction du classement actuel des joueurs français.

Pour chaque joueur on calcule elo' à partir du elo FESA:

- jusqu'à $elo = 1360$: $elo' = elo$

- jusqu'à $\text{elo} = 1560$: $\text{elo}' = 1360 + 80\% \times (\text{elo} - 1360)$
- au-delà : $\text{elo}' = 1520 + 2/3 \times (\text{elo} - 1560)$

On détermine ensuite le handicap à partir de la différence de elo' :

- 0-45 pts de $\text{elo}' =$ égalité
- 46-135 pts de $\text{elo}' =$ avantage du trait
- 136-225 pts de $\text{elo}' =$ Lance
- 226-315 pts de $\text{elo}' =$ Fou
- 316-405 pts de $\text{elo}' =$ Tour
- 406-495 pts de $\text{elo}' =$ Tour et Lance
- 496-675 pts de $\text{elo}' =$ 2 pièces
- 676-765 pts de $\text{elo}' =$ 4 pièces
- 766-855 pts de $\text{elo}' =$ 5 pièces
- 856 pts et + de $\text{elo}' =$ 6 pièces

Des applications numériques de ce système sont exposées dans un document joint.

A noter que ces handicaps sont notoirement plus faibles que ceux proposés par la FESA: en cas de défaite du joueur concédant le handicap, celui-ci aura l'impression de perdre presque autant de points que s'il avait perdu à égalité, et s'il gagne, son gain lui semblera modéré.

Suite à discussions, les niveaux de handicaps présentés semblent « raisonnables ».

Décision

Il est convenu d'encourager la réalisation de parties à handicap suivant ces propositions pour une durée de un an à titre expérimental. Le sujet sera redébatu à l'AG suivante selon les expériences tirées. L'AG approuve cette proposition en ces termes à l'unanimité.

7 - Renouvellement du comité

7.1 - Présentation des candidatures (candidats)

Actuels membres:

Fabien Osmont (président)
 Sylvain Ferrières (secrétaire)
 Frédéric Pottier (trésorier)
 Eric Cheymol (grades)
 Christophe Weimann (non affiliés)
 Erwan LePelleter (Psdt ASP)
 Eddy Camacho

Sont démissionnaires de fait:

Sylvain Ferrières
Erwan LePelleter

Eric Cheymol indique souhaiter également démissionner.

Fabien Osmont propose la candidature de Nicolas Wiel, au titre de représentant ASP.
Fabien Osmont propose la candidature de Benjamin Briffaud, au titre de représentant HdJ.
Erik Roeloffzen et Jean Fortin présentent leur candidature pour rejoindre le comité.

Fabien indique que la Fédération est à une étape charnière de son existence, comme il l'a indiqué dans son bilan préalablement communiqué. Il estime avoir rempli son rôle de président dans le processus de création et de mise en place de cette Fédération et considère qu'aujourd'hui c'est une nouvelle approche qu'il faut envisager, laquelle devant être personnalisée par un projet et quelqu'un pour le porter.

Dans ce cadre, Fabien est d'accord de reprendre la présidence de la Fédération si l'Assemblée se retrouve dans sa propre vision de la gestion de celle-ci ainsi résumée :

- La FFS a un rôle de coordination des projets communs au niveau national et international, sans intervention directe dans la gestion des clubs qui la constituent,
- La FFS a un rôle de préparation et d'organisation de projets d'ordre national dans le but de permettre le développement du shogi. Ces projets doivent répondre à une stratégie d'ensemble acceptée par l'AG, et donc fixée par celle-ci,
- La gestion des finances de la FFS doit répondre à cette volonté et doit donc être orientée vers l'économie afin de permettre le financement ultérieur de projets ambitieux,
- Afin de supporter cette gestion, les dépenses seront effectuées avec parcimonie, en répondant à de véritables besoins uniquement.
- Les ressources financières de la FFS demeurent être les ventes de jeux, livres et autres matériels par le site Internet, les événements non liés directement à un club local, et à la revente de matériel à ces mêmes clubs.
- Les clubs organisent leur propre financement de manière indépendante.

Benjamin se porte candidat au poste de trésorier.

Nicolas se porte candidat pour tout poste non pourvu (ex: secrétaire).

7.2 - Election du Conseil d'Administration

L'ensemble des candidatures au comité est accepté par l'AG à l'unanimité.

Résultats des votes :

Sont élus à l'unanimité pour rejoindre le Conseil d'Administration : Nicolas Wiel, Benjamin Briffaud, Erik Roeloffzen, Jean Fortin.

Est élu président à l'unanimité, Fabien Osmont.

Est élu secrétaire à l'unanimité, Nicolas Wiel.

Est élu trésorier à l'unanimité moins une abstention, Benjamin Briffaud.

8 - Projets 2010/2011 (si soutenus par comité entrant)

8.1 – animations et projets fédéraux

8.1.1 – Mise en place d'une assurance RC commune (Fabien)

Fabien propose d'envisager la souscription d'une assurance RC au niveau fédéral afin de couvrir l'ensemble des associations adhérentes moyennant participation financière, ce afin de réduire les frais au niveau local. L'offre de la SMACL est envisagée.

Décision

L'assemblée donne mandat au comité pour explorer cette possibilité et souscrire si celle-ci s'avérait effectivement envisageable et économiquement intéressante.

8.1.2 - Animation de shogi.fr (Benjamin)

Les sujets suivants ont été présentés :

- proposition par Benjamin de traduction de divers documents anglais->français
- présentation d'un sondage en cours sur les attentes des joueurs participant au championnat de France, à la vie des clubs ou au forum.
- Des joueurs ont exprimé leur souhait de voir figurer des « cours de shôgi » en Français.
- La système informatique de gestion de contenu est administré par Fabien et ne permet pas la participation d'autres membres de la FFS sans installation préalable d'un programme local.
- Toute personne volontaire pour traduire des informations japonaises en français est la bienvenue.

Décision

La plateforme actuelle shogi.fr est conservée et administrée par Fabien qui se chargera de coordonner et d'intégrer les développements des membres de la FFS.

8.1.3 – Accréditation jeunesse et sports

L'intérêt d'une accréditation J&S est la possibilité d'effectuer des demandes de subventions pour des projets de plus grande envergure.

Ce genre d'accréditation demande le remplissage d'un dossier, lequel comporte en particulier un contrôle des statuts de l'association et de la comptabilité de celle-ci sur 3 ans. Il importe

donc d'avoir une comptabilité sérieuse sur trois ans avant d'envisager une quelconque requête de ce type.

8.2 – Animations lors d'évènements

8.2.1 - Japan Expo 2010

L'ASP a réservé un stand pour la promotion du Shôgi à la Japan Expo 2010. L'entreprise organisant la Japan Expo ne nous autorisera pas la vente de matériel (livres ou jeux), et les personnes intéressées devront contacter la FFS ou l'ASP pour acquérir du matériel. La gestion de l'évènement est assurée par Samuel (secrétaire de l'ASP), et la participation de l'ensemble des membres de l'ASP, même pour une demi-journée est vivement souhaitée.

Décision

L'évènement sera entièrement pris en charge par l'ASP.

8.2.2 - Nancy 2010

Dans la mesure où les organisateurs d'Anim'Est nous recontacteraient pour une nouvelle animation cette année, des conditions clairement définies seront posées, en particulier:

- quant au paiement d'avance des frais
- quant à la gestion des repas sur place
- quant à la mise à disposition de matériel (tables, chaises, grilles)

Décision

Benjamin prendra en charge la coordination de la FFS pour cet évènement si les conditions posées par la FFS sont acceptées par Anim'Est.

8.2.3 - Le Mans 2010

Fabien signale que HdJ n'a pas encore d'évènement associé et que par la proximité des lieux, l'organisation devrait être possible.

Benjamin, en tant que représentant de HdJ, ne peut pas s'avancer sur un tel projet, l'évènement demandant le plein investissement de ses membres, et le sujet n'ayant pas été réellement abordé au sein de l'association. Il annonce que l'AG de HdJ aura lieu début septembre, et que d'ici là, il en parlera au sein du club pour voir qui serait intéressé.

Fabien conclue en disant qu'avant de s'engager, une nouvelle demande concernant l'attente des organisateurs et le soutien financier et logistique devra être effectué.

Décision

HdJ étudiera l'opportunité de cet évènement et le prendra en charge le cas échéant.

8.2.4 - Cannes 2011

Le Festival aura lieu cette année du 23 au 27 Février 2011. Il est question d'en réduire la durée à trois jours (Vendredi, Samedi, Dimanche).

Les tâches de la personne qui prendra en charge cet événement sont :

* avant le festival :

- réunir une liste d'animateurs,
- le festival nous fournit un studio pour 3 / 4 personnes, à répartir entre les premiers animateurs qui confirment leur participation. Je tenais compte aussi de la situation de chacun en privilégiant les étudiants ...
- les deux années précédentes, nous avons pu obtenir des places dans le train paris-cannes gratuitement en échange d'une animation de l'activité, à répartir aussi entre les candidats ...

* pendant le festival :

- le festival ouvre ses portes à 13h30, il faut arriver sur place avant l'ouverture, prendre les badges à l'entrée des artistes, et disposer les jeux sur les tables avant l'ouverture. Ca peut être limite en arrivant avec le train arrivant de Paris à 13h00 à Cannes, mais pourquoi pas. Sinon, le studio sera sans doute offert à partir du jeudi soir, il sera possible d'en profiter pour ne pas stresser pour la mise en place du stand, et pour profiter du soleil cannois le vendredi matin ! La croisette en plein hiver est vraiment agréable. Le stand de shogi est très rapide à mettre en place, placer les jeux ne nous pose pas de souci généralement.

Pour tout ce qui est tables et chaises, on peut téléphoner à Mr BATTISTINI. Un téléphone interne est à disposition au niveau -1 à côté du passage des artistes.

La liste de tous les contacts du comité du festival est ici : <<http://www.festivaldesjeux-cannes.com/9.aspx>>. Tous les numéros utiles sont également donnés sur une feuille fournie en même temps que les badges.

* les invités :

Cannes est une destination prisée des Japonais(es) et nous avons la chance d'accueillir régulièrement des professionnels au festival. Ils apprécient notre aide pour organiser leur venue.

Recherche d'une personne prenant en charge la participation de la FFS :

- Suivant son calendrier scolaire attendu pour début septembre 2010, Benjamin se propose comme responsable potentiel. La nomination d'un représentant du stand n'étant plus nécessaire avant mi-juillet de par l'arrêt d'impression de brochures promotionnelles, ce délai paraît acceptable. Néanmoins, Éric précise que plus tôt le responsable sera déclaré, et mieux cela se passera pour tout le monde, y compris l'organisatrice, avec qui nous avons un bon contact depuis 4 ans.
- Érik se propose en cas de désistement de la part de Benjamin pour assurer le rôle de gérant du stand, mais préférerais avoir une année de rodage avant de s'engager dans l'organisation d'un tel événement.

Décision

La nomination d'un responsable de la FFS pour cet événement n'a pas été réalisée et a été reportée au mois de septembre 2010.

8.3 – Tournois de Shogi

8.3.1 – Organisation d'un tournoi à handicap (Nicolas)

Sous réserve que le système proposant des handicaps, présentés ci-dessous, ai reçu votre approbation... Nicolas propose l'organisation d'un tournoi dans lequel les joueurs auraient l'obligation de jouer avec le handicap indiqué par la table.

Nicolas argumente qu'en terme de qualité de jeu, les joueurs ont tous à y gagner (toutes les parties seront disputées et il n'y aura donc pas de ronde de repos). Cependant, les conséquences en termes de gain/perte de gain de elo, déjà détaillées, sont défavorables pour les joueurs les plus forts concédant des handicaps.

Les joueurs au-dessus de 5 kyu ne semblent pas volontaires pour ce type d'initiative, ce qui enlèverait un certain intérêt à un tournoi de ce genre.

Décision

Aucun tournoi à handicap obligatoire n'est donc prévu pour le moment. Seuls des tournois à handicap optionnel seront organisés.

8.3.2 – Candidature pour l'ESC/WOSC 2011: Rueil Malmaison (Nicolas)

Dès le transfert à Rueil de l'Association Shôgi Paris, la Mairie de Rueil Malmaison a exprimé son intérêt pour que le championnat d'Europe de Shôgi ait lieu à Rueil Malmaison... avec mise à disposition d'une grande salle par la Mairie (a-priori la "Salle de l'Europe"). Les modalités n'ont pas été clairement définies (dates, aides de la Ville, accueil du public, etc.), mais l'ASP prendra en charge une candidature de Rueil Malmaison pour l'organisation de l'ESC/WOSC 2011.

Fabien rappelle les règles habituellement appliquées à la prise en charge d'un tel évènement :

- Candidature à déposer auprès de la FESA avant la fin de l'année en cours
- L'habitude veut que l'évènement soit financé par les inscriptions et les éventuels sponsors avec l'idée d'arriver au final à l'équilibre.
- En général, la NSR soutient l'évènement à hauteur de 500 Euros et éventuellement par l'apport de quelques lots (ESC 2006). La situation économique de la NSR ne lui permettra peut-être pas de continuer.

Décision

Si nécessaire, la FFS accepte d'accorder un soutien à l'ASP sous la forme d'avance de trésorerie remboursable à l'issue du tournoi.

8.4 – Relations FFS – associations membres

8.4.2 – Besoins d'équipement des associations membres

Nicolas propose la création d'un stock de pendules FFS qui seraient prêtées aux clubs (pour les tournois) en attendant qu'ils s'en procurent. C'est ce que fait la FESA vis à vis des pays membres. Ceci ne concerne pas que l'ASP mais peut être utile en cas de création de club à Nice ou ailleurs.

Fabien explique que la FESA a effectué cet achat sous son impulsion en 2005, alors qu'il en était trésorier, car cette organisation n'avait aucun projet en commun et possédait une trésorerie importante inutilisée depuis des années.

Dans le cadre de la FFS, Fabien rappelle sa position, à savoir que le rôle d'une fédération est bien de se préoccuper de projets communs à un niveau national. Transformer la faible trésorerie de la FFS en stock de pendules retarderait la mise en place d'un quelconque projet du fait de l'investissement nécessaire.

Fabien invite à faire jouer la collaboration interclub pour subvenir aux besoins des uns et des autres en attendant l'achat par ceux-ci de leur propre

L'ASA reconnaît l'importance de l'entraide entre associations afin de permettre aux nouvelles formations de démarrer convenablement. Toutefois, elle mentionne que cette entraide ne doit pas se faire au détriment du patrimoine constitué.

Pour HdJ, il est convenu que la FFS n'effectuera pas un tel investissement, ce genre d'initiative ne profitant qu'au club alors que le nombre de pendules en France est suffisant. Les associations peuvent faire jouer l'entraide pour subvenir aux besoins ponctuels des uns et des autres en attendant que celles-ci possèdent le patrimoine nécessaire. Si les clubs prévoient suffisamment à l'avance, des prêts peuvent être envisagés par les différents déplacements des membres d'associations.

Décision

La participation de la FFS aux besoins de matériels des associations membres est rejetée.

8.6 - Création d'une mailing list (Benjamin)

Dans un souci d'améliorer la communication au sein des membres de la FFS, du comité directeur et du bureau, Benjamin suggère la création de mailing list pour chaque catégorie (licencié, comité, bureau), ce qui permettrait un échange plus rapide, facile à classer, sans oubli de personne et accessible à tous.

Fabien note que c'est déjà le cas à l'ASA, et que cela peut être envisageable à l'échelle fédérale. Nicolas et Benjamin ajoutent qu'ils ont déjà les adresses mail des membres de l'ASP et de HdJ.

Décision

Fabien, en tant que webmaster du site shogi.fr, prendra en charge la création de ces trois mailing list.

8.7 - Autres projets (comité entrant)

Benjamin propose de relancer le projet de lobbying pour la traduction et l'édition d'un manga en français, par exemple «Shion no Ou». Il s'agirait de faire les démarches auprès de maisons d'éditions japonaises pour savoir les coûts et les conditions à remplir, puis de trouver une maison d'édition française prête à se lancer dans le projet. Au final, la FFS ne servirait juste que d'intermédiaire, et ne retirerait aucun profit de cette action, si ce n'est la promotion du shogi auprès d'une cible beaucoup plus large.

Fabien rappelle que le projet du livre «Shogi, l'art des échecs japonais» a épuisé beaucoup de personne, et que ce projet pourrait ne pas être soutenu par beaucoup de personne.

Décision

Benjamin se renseignera sur les différents mangas existants et verra lequel serait le plus adapté à la cible souhaitée (même cible que pour Hikaru no Go : 9-15 ans)

9 - Clôture

Le président remercie l'ensemble des membres présents pour leur participation et clôt la séance à 20:45.

Liste des membres du nouveau comité :

Nom / Fonction	Adresse	Date de naissance
Fabien Osmont Président / Représentant ASA	41b rue d'Ostheim 68320 Jepsheim	11.10.1970
Nicolas Wiel Secrétaire / Représentant ASP	4 bd du Maréchal Joffre 92500 Rueil Malmaison	25.04.1971
Benjamin Briffaud Trésorier / Représentant HdJ	20 rue Claude Debussy 49124 St Barthélemy d'Anjou	29.04.1987
Eddy Camacho	23 rue d'Echavanne 70400 Chenebier	01.12.1969
Jean Fortin	158, av Marx Dormoy 92120 Montrouge	24.07.1985
Frédéric Pottier Représentant AFS	7 rue Robert Lavergne C4 Appt 226 92600 Asnières	14.02.1964
Erik Roeloffzen	20, avenue du repos 94270 Kremlin-Bicêtre	28.11.1989
Christophe Weimann Représentant non affiliés	2, rue Maryse Bastié 59152 TRESSIN	05.04.1968

Fabien Osmont (Président)

Nicolas Wiel (Secrétaire)